



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/le-tribunal-de-la-famille-un-an.html>

Le Tribunal de la famille, un an plus tard

- Nos publications - Justice -

Date de mise en ligne : vendredi 20 novembre 2015

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

Septembre 2014, le Tribunal de la famille devient opérationnel en Communauté française de Belgique.

Ce Tribunal rassemble enfin une série, vaste, de questions et de litiges familiaux (filiation, adoption, divorce, cohabitation légale, mariage, autorité parentale, hébergement des enfants mineurs, pensions alimentaires, droit aux relations personnelles, successions, etc.).

En décembre 2013, la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (CODE) avait consacré une analyse sur le projet de création du tribunal. Le Tribunal de la famille promettait accessibilité, uniformité et souplesse pour les familles, spécialisation pour les magistrats (via des formations et une expertise supplémentaire), et médiation.

Un an après sa mise sur pied en septembre 2014, qu'en est-il ?